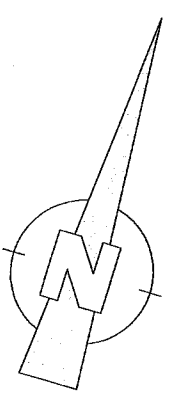


Contenance :
05 A. 43 Ca.

Section C

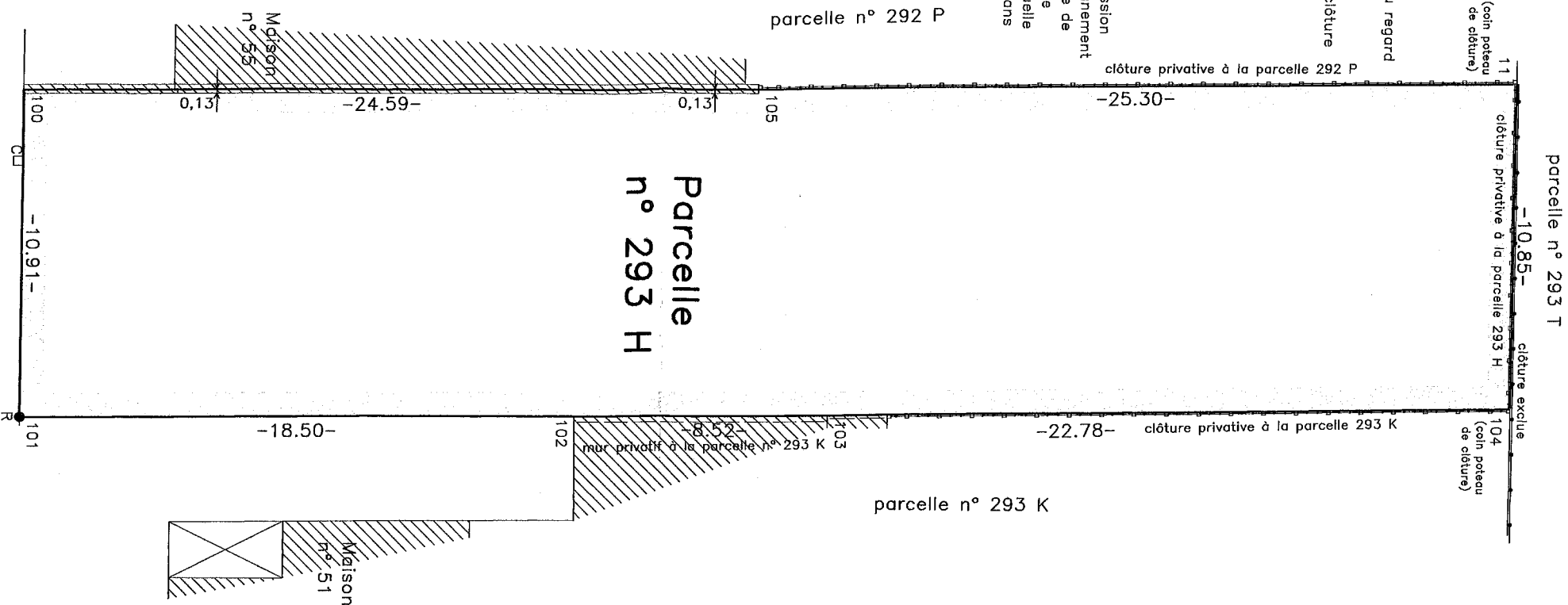
Coordonnées		
N°	X	Y
11	-26.369	-39.060
100	3.678	0.766
101	-6.017	7.352
102	-16.165	-7.408
103	-21.311	-14.198
104	-34.961	-32.439
105	-11.141	-18.856



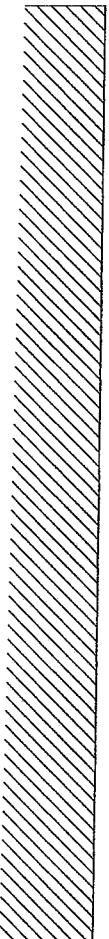
Légende :
C = couverture ou regard
R = rivet



Note :
En cas de discussion au sujet de l'alignement le long de la Rue de Ten-Brielen, toute différence éventuelle est à accepter sans recours.



Rue de Ten-Brielen



Echelle : 1/200

PROCES-VERBAL DE BORNAGE
L'an deux mille vingt et un, le 18 mai,

* A la requête de :

VANDESTEEENE Didier PP 1/1
domicilié à 7780 Comines-Warneton, Rue de la Paix 26
propriétaire de la parcelle sise à
Comines-Warneton 1^o Div. /Comines/ Section C n° 293 H

* Propriétaires attenants :

1. VANDESTEEENE Philippe NP 1/1
domicilié à 8940 Wervik, Sint Maartensplein 6
HAECKE Yvette Ust 1/1
domiciliée à 8940 Wervik, Sint Jorisstraat 3
propriétaires de la parcelle sise à
Comines-Warneton 1^o Div. /Comines/ Section C n° 293 K
2. DUBUS Freddy PP 1/1 & DEMYTTENAERE Réganne PP 1/1
domicilié à 7780 Comines-Warneton, Rue de Ten-Brielen 55
propriétaires de la parcelle sise à
Comines-Warneton 1^o Div. /Comines/ Section C n° 292 P

* Mission : Procéder au mesurage et bornage contradictoire des limites représentées au plan par la droite reliant les points 100-105-11 et la droite reliant les points 101-102-103-104.

Le soussignée, Vangheluwe Claudine, Géomètre-Expert Geo 04/0457, Assementée par le Tribunal de Première Instance de Tournai, et domiciliée à 7780 Comines-Warneton, Rue de la Gare 60 déclare m'être rendue sur les lieux.

Après avoir pris connaissance des titres de propriétés des parcelles concernées et avoir procédé au mesurage, une limite séparative des propriétés a pu être déterminée.

Les propriétaires, mentionnés ci-dessus, sont d'accord avec leur limite commune représentée au plan (coloriée en rouge) et déclarent accepter cette limite commune de façon définitive.

Les parties concernées se déclarent également d'accord avec la note.

VANDESTEEENE D.

DUBUS Fr. & DEMYTTENAERE R.

VANDESTEEENE Ph.

Vangheluwe Cl.
Géomètre-expert

HAECKE Y.